



# **COMITE**

# **DIRECTEUR**

**Réunion du 25 Juillet 2020**

(Cette réunion s'est tenue en visio conférence le 25 Juillet 2020)

Etaient présents : Mmes BAJOLLET, TROUBAT, VEROLA, VIGUIE, MM. CANTARELLI, CHEVALIER, DESMULIE, GARRIGUE, GRIGNON, IANNARELLI, LE BOT, MARAUX, POGGI, ROBERT, SCHMITT, STIRMEL, VAISSIERE,

Etaient excusés : Mmes NOEL, PAUGAM, et Mr FUENTES

Y participaient : M. GRANDE, Directeur Administratif  
M. PERONNET, Directeur Technique National

## A. OUVERTURE DE SEANCE

- **Nous avons une pensée émue pour nos amis récemment disparus** : Pierre Lafeychine dit « Pierrot » Vice-Président du CD 33 - Jean Claude ORTS - Président de la Boule Joyeuse de ROSNY sous BOIS du CD93 - BLANC Jean, champion de France JPX 3 en 2001 avec Messieurs QUILES et ESTRANG.
- **Nous aborderons largement le sujet des effets néfastes du Covid-19 sur notre calendrier** et les ressentis de nos manifestations de remplacement et compensation (Trophée des Pépites & Choc des Champions).

Les effets dévastateurs du virus sur notre calendrier officiel ont démontré toute l'importance de celui-ci et le ciment qu'il représente pour une fédération et ses organes déconcentrés et licenciés. Nous avons pu ainsi constater la :

- Multiplication de concours de tir et autres par des groupes Facebook,
- Prolifération de concours amicaux / non officiels dits « sauvages » alors que nos clubs avaient annulés leurs concours officiels (voir pour exemple le mail de la Présidente du CD49 à ses clubs vous transmis le 23/07/2020)

Des courriers de CR (PACA & AURA) et CD (16, 26 & 49) nous sont parvenus à ce sujet, dont l'un la veille du présent Comité Directeur, que nous allons tous traiter en ce début de réunion.

J'ai, comme vous, hâte à nous retrouver en séance autour d'une table, car traiter des sujets aussi importants et vitaux pour notre fédération en visio conférence n'est pas toujours chose aisée.

- **Etat des licenciés, clubs et mutations au 23 Juillet 2020**

Total FFPJP 2019	Total Licences	Nbre Clubs	Nbre Mutation Externe	Nbre Mutation Interne
	299755	5862	3797	16369
Total FFPJP 2019 au 25/07/2019	Total Licences	Nbre Clubs	Nbre Mutation Externe	Nbre Mutation Interne
	298061	5853	3741	16340
Total FFPJP au 23/07/2020	Total Licences	Nbre Clubs	Nbre Mutation Externe	Nbre Mutation Interne
	277863 (-21892)	5763 (-99)	3398 (-399)	16118 (-251)

Faible niveau de prise de licence en cette période de crise sanitaire.

## B. COURRIERS & QUESTIONS ECRITES

- **Animateurs / speakers** – mail de Laurent CAUSSE du 23/07/2020 qui demande une augmentation de la rémunération journalière de 50€ pour lui et JL ROBERT dès cette année 2020 (tarifs actuellement en vigueur = 300 € par jour d'animation + 0,40 € d'indemnités km sans les péages + hôtellerie / restauration à notre charge)

Décision : le Comité Directeur précise que les rémunérations des animateurs sont toutes identiques et confirme que le sujet est mis en commission de finances pour 2021.

➤ **Organisation privée** - Mail de Pascal CHIRAND (CD26) du 16/07/2020

Le mercredi 30 Septembre et Jeudi 1 Octobre la 9<sup>e</sup> édition du Trophée des As de pétanque se déroulera dans une commune du CD26, **Buis les Baronnies**, cela dans des conditions non conformes à la réglementation de nos compétitions. En effet, le comité de la Drôme de pétanque tient à rappeler le caractère non autorisé de cette manifestation : - Suivant l'article de loi n°84-610 ch3.art17 "une seule fédération reçoit délégation du ministère des sports pour organiser les concours..." - Et suivant l'art18 : "Aucun agrément n'a été demandé au CD26".

Q - Un accord a-t-il été demandé ? Si oui qui a donné son accord pour ce trophée ?

R – *Aucun accord n'a été demandé et donc personne n'a donné accord*

Q - Est-ce un oubli de ne pas avoir prévenu les organes déconcentrés ?

R – *Evidemment non suivant la réponse précédente.*

Décision : un courrier de réponses part de suite à l'attention de Pascal Chirand ainsi qu'un courrier à l'organisateur concernant la demande d'agrément à faire par les organisateurs privés avec copie au CD 26 (Action Xavier Grande)

➤ **Tir de Précision – Qualificatifs Jeu Provençal – Gestion de la crise - Prix de la licence 2021 - CR PACA - mail du 12 juillet 2020**

- a) Le **règlement** définitif du **TIR DE PRECISION FFPJP** n'est toujours pas **COMMUNIQUE**, suite aux difficultés majeures rencontrées l'année dernière en raison des imprécisions et tergiversations qui ont émaillé son applicabilité sur les territoires et auxquelles il avait été provisoirement mis fin, peu avant que ne débute le confinement le 16.03.2020. Aujourd'hui, il est urgent que le **REGLEMENT** soit communiqué car il est de nature à occuper fortement les premières fins de semaine du premier trimestre de l'année 2021 alors que se profilent d'autres difficultés que je vais exposer ci-après.

Réponse : un questionnaire relatif aux conditions d'organisation des phases pré - qualificatives aux Championnats Départementaux var partir à l'attention de nos CD et CR avec délai de réponse fin août pour nous permettre de définir ensemble son intérêt et ses meilleures conditions d'organisations possible

- b) **Le calendrier unique fédéral 2021 n'a réservé que DEUX JOURS pour l'organisation des qualificatifs départementaux en triplète au JEU PROVENÇAL** alors que cinq comités sur six enregistrent des participations qui dépassent un nombre d'équipe (entre 150 et 200) supérieur à celui du Championnat de France (128), lequel se déroule – quant à lui – sur TROIS JOURS. En l'état actuel des participations dans nos qualificatifs départementaux, Il est IMPOSSIBLE d'organiser un qualificatif triplète au JEU PROVENÇAL sur DEUX JOURS. En conséquence, nous souhaitons que la FFPJP se penche sur cette problématique qu'elle connaît pour avoir été alertée par les Comités 84 et 04 sans qu'une réponse appropriée ait été apportée.
- c) Les Comités Départementaux sont-ils en conséquence autorisés à adapter le calendrier unique 2021 en fonction de leurs effectifs en se reportant sur des dates officielles qui pourraient être rendues libres : exemple : certains comités n'ont pas besoin de deux jours pour organiser leur qualificatif tête à tête à pétanque. Ils pourraient donc utiliser l'un des deux jours rendus libres)

Si les comités décidaient d'utiliser des fins de semaine en amont des dates imposées par le CALENDRIER UNIQUE 2021, vous comprendrez d'autant mieux la question posée au paragraphe a) sur le TIR DE PRECISION qui nécessitera lui aussi de nombreux week-end supplémentaires.

Réponse : le Comité Directeur s'en tient au maintien des dates comme prévues au calendrier unique avec autorisation pour les CD d'organiser des prés - qualificatifs en amont des dates en question.

**En outre, Il est URGENT que nous connaissions le quota d'équipes alloué aux comités départementaux et régionaux pour l'organisation des qualificatifs à venir (y compris pour le tir de précision) les ajustements de l'année dernière**

effectuées par le Responsable des Championnats de France, après le Congrès Fédéral annuel, n'ayant pas été mis à jour, alors qu'aucune précision n'a encore été donnée à ce titre pour 2021 !

*Réponse : il est décidé de repartir sur les bases de la répartition 2020 avec envoi courant semaine prochaine (Corine Verola)*

**Enfin**, Les membres du Comité Directeur ont également échangé sur les importantes pertes avérées de licences en cette année 2020 découlant de l'arrêt de nos activités sportives en début de saison du fait du confinement, à une époque où les licences fédérales étaient tout juste en voie de renouvellement pour participer aux qualificatifs départementaux aux championnats de France, aux championnats par équipes de clubs et aux étapes qualificatives de la coupe de France !

**Si tous les Comités ont relevé que la FFPJP avait géré au mieux cette crise inédite et qu'elle avait opportunément autorisé la reprise des activités à partir du 26 juin pour les clubs, ils sont aussi unanimes pour constater que la reprise est poussive du fait des contraintes sanitaires et des répercussions financières résultant de six mois d'arrêt de toute activité économique dans notre pays. Peu de demandes d'établissement de licences à ce jour !...**

La reprise de nos activités – du fait de l'année blanche retenue pour les divers championnats de France - ne gommara donc pas les pertes d'ores et déjà enregistrées ; Les Comités craignent même que cette répercussion négative perdure en 2021 voire au-delà !

Ils sont donc tous unanimement convaincus que si la FFPJP maintenait les augmentations programmées de la licence fédérale, telle qu'elle avait été décidée par le Congrès Fédéral à une époque où l'arrêt de nos activités ne pouvait pas être imaginé, l'augmentation serait mal perçue par les clubs et leurs adhérents et la répercussion de l'augmentation par les Comités tout autant !

En conséquence, compte tenu de cette situation qui confine à la FORCE MAJEURE, les représentants des Comités Départementaux de la Région PACA, membres élus du Comité Régional sollicitent que la FFPJP en tire les enseignements et qu'elle décide du GEL de l'augmentation programmée de la cotisation fédérale pour l'exercice 2021.

*Réponse : c'est en pleine conscience du ressenti négatif qu'aura une part de nos licenciés que le Comité Directeur décide de maintenir l'augmentation de 2€ / licence. Une communication explicative et argumentée va paraître sur le sujet.*

- ✓ **Concours « sauvages » et réforme en cours de la DTN** - CD16 (Eric HERVOUET) – mail du 20/07/2020

## **1) Concours sauvages**

Le CD16 depuis des années se bat contre les concours sauvages où tout au moins à fait la préférence de gérer les concours sauvage en obligeant les associations ou autres à nous demander des autorisations qui sont données lorsque cela ne gêne en rien nos organisations officielles faites par nos clubs affiliés.

Que voit-on à ce jour ? (Source FACEBOOK tous les jours en ce moment) De plus en plus sur les départements limitrophes de la Charente (je suppose qu'ailleurs c'est pareil), il y a en été, profusion de concours dit sauvages qui sont bien souvent sans autorisation des CD concernés. De plus, des concours officiels voir même de très gros concours officiels ont été supprimés (soit disant COVID Oblige) alors qu'à la place, ou avant, ou pendant, ou après le même club(affilié) organise des sauvages. Qu'en penser ?? Ou nous sommes hors ligne en Charente ou il y a un problème ailleurs. Point n'est besoin de vous signifier le décret ministériel art 18 de 1984 revue en 1990 qui détermine la gestion des organisations sportives à but lucratif.

Nos clubs vont en crever si cela continu au prorata de certains, dont des clubs qui ont à la fois la chance de se trouver sur le littoral, ou dans les terres mais dans des régions touristiques de bénéficier de nombreux touristes, d'être du fait de la détention de joueurs de haut niveau sur toutes les affiches etc. je pourrais en citer encore beaucoup et ce sont ces

mêmes clubs qui bénéficient en plus d'une forte possibilité d'organisation qui délaissent et annulent les officiels au profit de sauvages(je ne comprends pas tous des fois)

**Réponse : la fédération a tout fait dans la mesure des possibilités laissées par le gouvernement et le Ministère des Sports pour la reprise de nos activités.** Cependant nombre de clubs et comités départementaux ont refusés d'ouvrir leurs clubs et concours départementaux en raison des conditions restrictives imposées, ce que nous comprenons. Ceci a provoqué la multiplication d'organisation par des groupes Facebook et des clubs, de concours amicaux « sauvages » comme si les restrictions n'y existaient pas ! Le comble a été atteint quand ce sont aussi des clubs qui avaient refusé d'organiser des concours officiels se sont engouffrés dans ces organisations non officielles.

Voir l'ANNEXE relative au sujet « concours sauvages » jointe au présent Compte-rendu de Comité Directeur.

## 2) Réforme de la DTN

Bien que je sois conscient qu'il était nécessaire de faire une réforme, de redynamiser ce secteur, depuis environ 3 ans nous subissons des mesures absolument pas comprises ni expliquées clairement sur les départements. De mon œil de pauvre Président de CD, je ne suis pas formé pour cela d'autant que nous ne sommes jamais invités à une réunion de ce genre et dans ce cadre et de plus je ne reçois que peu d'information, voir même de formation sur les nouvelles applications. Il y aurait soi-disant des gens qui devraient faire passer l'info sur les éducateurs sauf que ???et que nos éducateurs ne sont absolument pas réceptifs aux nouvelles dispositions. Comment les motiver dans ces conditions d'autant que on veut leur imposer d'autres contraintes de plus en plus importantes soit dans leurs formations soit dans leurs actions etc.

La DTN et ses ramifications sur les régions, sur les CD vu de l'extérieur et à ce jour c'est l'**OMERTA**. On met des référents sur les départements qui les pauvres font ce qu'ils peuvent alors qu'ils sont que peu former, soit disant informés mais pas forcément suivis dans leurs actes par contre on demandera (je mets au conditionnel) aux ETR de monter des centres de formation et là on n'oublie pas de demander des sous aux COMITES. Sur la Nouvelle Aquitaine il va nous falloir non seulement donner des sous pour le centre de formation mais aussi pour l'embauche partielle d'une personne qualifiée. Ou trouver l'argent si ce n'est sur les licences, qui augmentent aussi au niveau de la Fédération, des nouvelles régions etc. ???

On parle même de plus en plus de payer les éducateurs voire les référents etc. encore de l'argent à mettre pour peut-être arriver à quelque chose mais ce n'est pas sûr car au vu des actions réalisées depuis 3 ans sur la région je n'ai pas vu grand résultat de popularisation de la licence jeune voir même des actions qui devraient être réactives dans ce sens dans les départements. Point n'est besoin de regarder longuement les chiffres sur la région pour s'apercevoir que nous stagnons voir même que nous soyons en régression sur ce dossier alors que nous sommes tous conscient que l'avenir de notre discipline passe par les jeunes.

Voilà brièvement retracer les coups de gueule que je voulais lancer ce jour. Je sais bien que Paris ne s'est pas bâties en 1 jour mais j'ai l'impression brut et je ne suis pas le seul que nous mettons les charrues avant les bœufs, que au lieu d'essayer d'avancer par palier nous voulons réformer à grands coups et sans l'adhésion de la base c'est joué à l'échec à mon sens.

Ce ne sont que des observations au niveau des départements que certains sous entendent ou susurrent.

R- nous comprenons les inquiétudes que peuvent soulever cette réforme et le besoin de communication qu'elle représente. C'est dans ce but que William Roux vient d'adresser une convocation aux Présidents de CR pour une réunion d'information en visioconférence le MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020 de 18H-19H30. Une seconde est prévue avec les Présidents de CD. La fédération va de plus définir les prises en charge et notamment par le biais de l'ANS au Budget 2021 pour ce qui la concerne et aussi par la filière haut niveau. La DTN aidera au montage des projets pour l'obtention de subventions régionales et départementales

- **Trophée des Pépites – Concours sauvages – Choc des Champions – Prix licence 2021** - Mail de JY THEARD du CR AURA - 24/07/2020

- **Trophée des Pépites** : la FFPJP organise le Trophée des pépites et a validé le mode de qualification avec la DTN et les CTFR, ils retiennent les joueurs issus des détectations de l'année N -1

Q - Que faisons-nous de ces jeunes qui ont participé à nos organisations, comment leur expliquer que cette compétition est réservée à l'élite jeunes ? On les laisse sur la touche ? Nous avons proposé pour notre région de laisser libre cours à la DTN pour la sélection de 2 Equipes, la troisième sera issue de notre finale Régionale. (Vu avec JY Perronet, Philippe Chesneau, que nous rentrerons à Andrézieux Bouthéon le 4 septembre et vu également avec Anna Maillard))

Cette compétition est-elle appelée à devenir annuelle ? si oui à quelle date et qu'en est-il des CNC jeunes ?

R- avis favorable est donné pour que la troisième équipe soit issue de votre finale régionale. Oui cette compétition est appelée à se reproduire annuellement à une date séparée du CNC Jeunes qui est évidemment maintenu.

Q - **DTN** : Patrice RODRIGUEZ nous a fait parvenir un compte rendu du **séminaire DTN**, les documents réalisés et les axes de travail sont une excellente base et ils collent parfaitement avec le projet fédéral.

Nous ne pouvons que soutenir le fond, mais sur la forme il serait quand-même intéressant de faire participer au projet les acteurs qui se trouveront en première ligne à savoir les CLUBS, les COMITES DEPARTEMENTAUX et REGIONAUX, une collaboration et un échange de tous les acteurs sera indispensable, il faut déterminer les rôles et les responsabilités de tous dans l'intérêt de notre avenir commun. Les CTFR agents techniques sont salariés de Comités Régionaux et chargés d'appliquer sur les territoires le projet fédéral à l'échelle de leur Région.

Le projet attribue des charges notamment financières qui devront faire l'objet de négociations. Ce document s'intéresse spécialement à l'élite des jeunes mais pour en arriver là nous devons élargir la base de nos jeunes qui actuellement ne fait que rétrécir.

Nombre d'éducateurs demandent rémunération pour leur activité dans les équipes techniques Régionales, actuellement nous ne sommes pas armés pour répondre positivement à ces demandes ;

Nous devons également travailler en bonne intelligence avec le centre de formation, organe indispensable pour notre encadrement et la formation de nos éducateurs ; comment doivent se répartir les frais selon les formations, là aussi le dialogue entre les intervenants serait constructif ; la proposition de William Roux pour une visio avec les CR va dans le bon sens.

R - - réponse identique à celle faite au CD16 (ci-avant).

- **CONCOURS SAUVAGES ou événementiels**

Q - Nombre de joueurs de haut niveau sont invités dans ces organisations et associés à des non licenciés, comment expliquer à nos clubs en région touristique qu'ils ont interdiction d'organiser des concours ouverts à tous ?

Nos licenciés qui ne peuvent pas jouer depuis début Mars nous laissent entendre qu'ils envisagent de ne pas reprendre de licence en 2021.

R - réponse identique à celle faite au CD16 (ci-avant). Voir également la note relative annexée au présent CR.

- **CHOC DES CHAMPIONS**

Q - Une nouvelle compétition à destination de l'élite nationale, qui permettra une fois de plus à cette élite de pratiquer.

**Je suppose qu'elle a un coût** : Indemnités joueurs, Transports, Hébergement, restauration joueurs bénévoles, Location Vendespace, Frais télévision, Salaires FFPJP, Personnel technique, Réalisation terrains Etc.....

Nos licenciés n'acceptent pas facilement que certains puissent pratiquer et qu'eux à jour de leur cotisation licence doivent rester sur la touche.

*R - **Le Choc de Champions n'est pas fait pour faire pratiquer l'élite** mais pour compenser la perte de diffusion TV de nos CDF à la Chaîne L'Equipe et ainsi respecter nos engagements avec elle et nos partenaires. Le budget a été monté sur les non - dépenses des CDF en question et subventions. Les installations nous sont mises à disposition y compris la préparation des terrains.*

*Quant à la pratique de notre base nous ne pouvons que rappeler que chaque CD pouvait organiser des compétitions comme dit ci-avant. Vous noterez que le choc des champions se déroulera selon les directives sanitaires en vigueur comme déjà transmises à tous les participants.*

Q - je propose que l'augmentation licence prévue de 2 € à compter de 2021 soit reportée d'un an l'année 2020 si elle a été Blanche au niveau sportif il me semble qu'elle devrait être confortable au niveau financier et serait une reconnaissance en direction de nos licenciés.

*R - réponse identique à celle faite au CR PACA (ci-avant)*

- **Martinique** : suite au courrier d'échéancier des AG des CD et de la Ligue AG la Martinique vient de confirmer (mail du 16/07/2020) sa date d'AG pour le Samedi 17 Octobre 2020 pour cause d'impossibilité de la salle en Août / Septembre. Nous avons reçu une demande d'aide à la constitution d'une Ecole de Pétanque qui est à l'étude par la DTN.
- **Guyane** : mail du 16/07/2020 du Secrétaire du CD Jimmy MERT (transmis au Codir)

Mail par lequel nous apprenons qu'il y a un nouveau comité directeur élu en AGE du 01/03/2020 dont le Président est David PRIMEROSE, sur la situation difficile que connaît la Guyane en cette période du Covid-19.

Suite à mon intervention par retour de mail il nous est répondu que les démarches de déclaration en préfecture sont en cours et retardées cause Covid-19.

Le CD de Guyane nous adresse une demande d'aide à faire adhérer leurs clubs et à licencier leurs joueurs en vue d'avoir une AG conforme aux statuts et pouvoir porter leur projet de tenir leurs « Assises de la Pétanque Guyanaise ».

Décision : il est décidé qu'un courrier de soutien soit établi et leur envoyé par le Président Joseph Cantarelli.

- **Demande de Romain Fournier** - mail du 07/07/2020 : demande d'organisation d'une exhibition en TT à 4 boules

Décision : avis défavorable à ce que l'exhibition en Tête à Tête se déroule à 4 boules qui est contraire au Règlement International qui n'autorise que la pratique de l'individuel à 3 boules. La finale effectuée à 4 boules lors de l'Odyssée de Montpellier l'an dernier n'avait que valeur de test. Nous restons dans l'attente de décision à venir de la FIPJP.

- **Demande d'organisation d'une manifestation à Saint Tropez le 11 Septembre 2020** (mail de Jean CASALE transmis au Codir)

Décision : un courrier va lui être adressé pour savoir qui est l'organisateur et si c'est un club il nous faut l'avis impératif du CD 83 et du CR PACA.

- **Appel à solidarité** : mail du 08/07/2020 de Mr BONALI Mikael trésorier de l'association E D A Pétanque à Espira de l'Agly dans Pyrénées- orientales (66). Je me permets de venir vers vous pour savoir s'il était possible d'avoir une aide financière pour aider notre club à repartir car suite à la crise sanitaire nous ne pouvons plus assurer les paiements auprès de nos fournisseurs. À ce jour notre maire ne nous a toujours pas verser la subvention et on ne s'est pas s'il nous

la versera. De ce fait on ne peut pas faire de concours pour que l'on puisse continuer à fonctionner. Je reste à votre entière disposition si vous avez besoin d'avoir plus de renseignements sur l'état de notre club. Je vous remercie d'avance de votre compréhension.

Décision : nous ne donnons pas suite vu que nous n'avons pas de retour du club suite aux questions posées (situation financière et budget) par notre Trésorier Général.

### C. APPROBATION DU DERNIER CR DE COMITE DIRECTEUR DES 20-24-26 JUIN 2020 : RAS

### D. INTERNATIONAL

#### ➤ FIPJP / FFPJP

- Le CD21 s'est posé candidat pour les CDM 2024 au Zénith de DIJON (nous avons transmis le cahier des charges). Cette candidature s'ajoute à celles de Clermont-Ferrand et Albertville.
  - La FIPJP a homologué un nouveau tapis de pétanque qui fait office de tapis de pieds (cercle de positionnement des pieds du tireur)
- **CESB** (Confédération Européenne des Sports de Boules) : une AG Extra s'est tenue le Mardi 21 Juillet 2020 en visio à 18 :30 à la demande de la CEP pour se prononcer sur la dissolution de la CESB vu que la CMSB est dissoute. Les 2 autres sports que sont le Sport Boules & la Rafa Volo ne veulent pas dissoudre la CESB et sont favorables à attendre ce que deviendra la nouvelle confédération internationale (le non-dit est « politique » et qu'ils tentent en sous-jacent, croient-ils, de refaire la CMSB sans la pétanque).

Suite donnée par la CEP :

- Lettre aux participants pour dénoncer leur attitude discourtoise (manque de fairplay) ainsi que le non-respect statutaire de dissolution qui s'imposait. Cette lettre précisera que la CEP reste disposée, malgré la dissolution de la structure, à toutes organisations communes aux 3 sports de boules.
  - Convocation dans les 15 jours du Comité Directeur de la CEP pour voter sur le retrait de la Pétanque de la CEP.
- **Calendrier International 2021**
- **Championnats d'Europe (confirmés)**
    - 03-06 Juin : CE Triplettes Espoirs Hommes et Femmes - Santa Susanna, Espagne & CE Triplettes Juniors Garçons & Filles - Santa Susanna, Espagne
    - 15-18 juillet - CDM Triplettes Hommes - Lausanne, Suisse
    - 19-21 septembre : CE Triplettes Vétérans – Albertville, France
    - 23-26 septembre Triplettes Hommes - Albertville, France
    - 02-05 Décembre : Coupe d'Europe des Clubs - Saint Yrieix, France
  - **Championnats du Monde (dates précises à confirmer par la FIPJP)**
    - Individuel & Doublettes Hommes et Femmes + Doublette Mixte, Nouméa, Nouvelle Calédonie, date à confirmer par la FIPJP (possible report en 2022)
    - Fin nov / ou déc : CDM Triplettes Femmes & Juniors - Ayutthaya, Thaïlande
- **CHOC DES CHAMPIONS** - Etat d'avancement

- Communication sur l'évènement : la sortie du 2<sup>ème</sup> Teaser et le communiqué de Presse ont été forts appréciés.
- Le plan de respect des directives sanitaires y inclus le port du masque avalisé par notre Médecin fédéral est prêt pour diffusion aux concernés. La procédure précisera le port de gants pour le bénévole qui ramasse les boules au tir de précision.
- Pour la date de reconduction de la manifestation en 2021 nous retenons la période Octobre / Novembre. Le financement sera basé sur le partenariat (y inclus L'Equipe) et les subventions.

## E. CONVENTION QB

- QB nous adressé une demande de prolongation de 1 an des 2 conventions Masters de Pétanque et Trophée des Villes (mail du 06/07/2020)

*Décision* : un courrier va partir du siège précisant que Le Comité Directeur réunit le 25 Juillet 2020 préfère, sans idée préconçue, que cette question fasse partie des discussions à avoir ensemble lors de la reconduction programmée des conventions qui nous lient d'autant que subsiste l'incertitude (non réalisation en 2020) de l'organisation du Trophée L'Equipe.

## F. MINISTERE / CNO SF / ANS – ACTIVITES EN COURS ET FUTURES

### ➤ Ministère

- **Déconfinement Phase 4** : préparé par le DTN conjointement avec le Comité Directeur et officialisé le 16/07/2020.
- **Recomposition du gouvernement Lundi 6 Juillet 2020** : Jean-Michel BLANQUER prend le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports dans lequel Roxana Maracineanu en est la ministre déléguée aux Sports.
- **Lettre 5 de la DIGES aux organisateurs de Grands Evènements sportifs internationaux** (mail du 17/07/2020 transmis au Codir)

### ➤ CNO SF

- **AG CNO SF Lundi 29 Juin 2020** (Joseph Cantarelli)
  - **Le pacte de loyauté** : adopté à 71% mais Denis était très remonté contre les deux qui sont intervenus après la présentation de Giudicelli car leur position a poussé des présidents de fédération à voter contre alors qu'ils étaient prêts à suivre le groupe de travail. Sur place il a déjà annoncé que ce pacte ne serait valable que lorsqu'auront été traitées les deux questions de la licence et de la formation ! Le sujet part vers un enterrement plus ou moins rapide.
- **Mobilisation Salon des Maires et des Collectivités Locales** (mail du 03/07/2020 transmis au Codir) - **mardi 24 au jeudi 26 novembre 2020 à PARIS EXPO, porte de Versailles** : la FFPJP décide de ne pas y participer et à confirmer au CNO SF (Joseph Cantarelli)
- **Procès-verbal de l'assemblée générale Comité Français Pierre de Coubertin** (mail du 05/07/2020 transmis au Codir)
- **AGE des Fédérations** – mail du 08/07/2020 (transmis au Codir)
- **Communiqué de presse - L'Assemblée générale du CNO SF sous le signe de la relance dans les clubs** (mail du 08/07/2020 (transmis au Codir)

- **La lettre du CNOSF** (mail du 10/07/2020 transmis au Codir)
- **Trophées Club+ : cérémonie de remise des prix le Vendredi 9 octobre 2020 à partir de 19h30 à la Maison du sport français**
- **Séminaire développement des pratiques sportives** (mail du 16/07/2020 transmis au Codir)

**Les référent FFPJP seront :** Joseph / Laurent (confirmé au CNOSF le 27/07/2020)

Exemple donné par Laurent Vaissiere concernant la diversité des pratiques :

Dans le cadre de cette évolution de la demande des pratiquants, j'ai rencontré hier le dirigeant d'une START up intitulé « team'r ». <https://www.teamr.eu>. Le principe est le suivant, grâce une application de réservations de créneaux, tout à chacun, mais principalement du monde de l'entreprise, peut réserver un créneau pour aller jouer 1 heure au basket, au tennis ou à la pétanque par exemple. En amont team'r négocie avec les clubs pour qu'ils deviennent partenaires. Chaque club fixe le prix qu'il souhaite pour accéder à ses installations. Pour mon club j'ai fixé ce montant à 3 € par joueur et par session.

Concrètement nous sommes 6 collègues et après le boulot, nous avons décidé d'aller jouer pendant 1 h, je me connecte à l'application team'r, je regarde les disponibilités dans les clubs alentours et je paye 18 € qui sont directement versés au club choisi. En parallèle je reçois une notification comme quoi 6 personnes ont réservé un créneau pour jouer de 18 à 19h. Cela peut être une idée de développement pour nos clubs mais qu'il faudrait surement rationaliser au niveau d'un comité ou d'une région pour avoir une offre homogène.

Réponse de la société relative à notre question portant sur l'assurance : « nous avons un partenariat avec une assurance et avons développé ensemble un produit assurantiel entièrement digital. Dès qu'une personne réserve une session via l'application, lui est automatiquement générée une assurance en responsabilité civile et garantie individuelle accident pour la session en question. »

- **Congrès du CNOSF – Journée du 8/09/2020 en 3 Groupes de Travail** (mail du 17/07/2020)

A) Les actions d'accompagnement du CNOSF pour les Fédérations et les Clubs

B) L'accompagnement des membres du CNOSF dans les territoires de vie.

C) L'Unité du Mouvement Olympique et Sportif Français : LA BOÎTE À OUTILS D' ACTIONS POUR L'UNITÉ DU MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

**Participation / Inscription** : Laurent Vaissiere / Joseph Cantarelli / Michel Le Bot (confirmé au CNOSF le 27/07/2020)

- **Commission médicale du CNOSF** - 17ème Conférence nationale médicale interfédérale Mercredi 16 septembre 2020 de 14h à 18h Vichy (JP IANNARELLI)
- **La F.F. Clubs Omnisports** organise la première édition du Salon de l'Omnisports - Vendredi 13 et samedi 14 novembre 2020 à Saint-Avertin en Indre-et-Loire (37) : excusé car Comité Directeur.
- **AG AFCAM : 04/12/2020 au CNOSF** (Patrick Grignon / CNA)

## G. COMMISSIONS

- **ANS : répartition des subventions** (mise à jour en cours suivant demande de notre référente ANS) : JY Perronnet

➤ **Arbitrage** (Patrick Grignon)

▪ **Webinaire #2 - Femmes et arbitres**

Le magazine "Les sportives" organisait son deuxième webinaire mardi 7 juillet à 18h30. Le thème abordé portait sur les constats à dresser sur l'arbitrage au féminin et ses perspectives.

Etaient présents en visio : Mireille NOEL, Patrick GRIGNON

En présence de :

- Jean-Raphaël Gaitey, responsable des partenariats sportifs du groupe La Poste
- Charlotte Girard, ex-arbitre internationale de hockey-sur-glace
- Patrick Vajda, ex-arbitre international d'escrime et président de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports)

Animé par Mejdaline Mhiri du magazine "Les sportives".

Patrick VAJDA : Le taux de féminisation dans le sport est compris entre 13 % et 47 %. Les arbitres (hommes/femmes) ont souvent peur de porter plainte quand ils sont victimes d'insultes, de coups....

Jean-Raphaël GAITEY : Une opération "Toute arbitre" a été lancée par La Poste en raison du manque d'arbitres féminines. Il n'est pas nécessaire de faire un état des lieux tous les 6 mois mais plutôt de lancer des actions de sensibilisation. La Poste est partenaire des arbitres depuis 13 ans. Ils ont lancé une application "Prendre la place d'un arbitre de foot" en 2011. Il y a eu 80 000 téléchargements. Il s'agissait d'un Serious Game qui permettait d'évoluer virtuellement d'arbitre amateur à arbitre international. Il n'y avait pas de différenciation Homme/Femme. C'était donc une approche identique.

Charlotte GIRARD FABRE : Aux JO en Corée, Charlotte a été interviewée sur le thème du sexisme. Quelques mois après, elle a été renvoyée de la fédération en qualité d'arbitre. On peut retrouver son témoignage dans le magazine "Les sportives". Elle remercie l'UNSS qui ne fait aucune distinction jeunes filles / jeunes hommes dans l'arbitrage. Il est dommage que la passerelle ne se fait pas après leur scolarité dans les clubs sportifs. L'indemnisation des arbitres est trop faible.

Question posée par Mejdaline MHIRI : Que faire pour investir le champ de l'arbitrage ?

Patrick VAJDA : La mixité est fondamentale. Cela permet de progresser. Le hand est précurseur dans le domaine. De nombreux efforts sont faits par les fédérations sportives. Exemple : il a été imposé aux JO de Rio 50 % d'arbitres féminins et 50 % d'arbitres masculins pour le Taekwondo.

Charlotte GIRARD FABRE : Quand on veut être méchant avec un arbitre, on attaque sur ce qui se voit. Les femmes sont donc en première ligne.

Patrick VAJDA : dans tous les domaines, il y a un manque de respect. Les injures homophobes sont omniprésentes. Cela ne va pas s'arranger, hélas !

Jean-Raphaël GAITEY : un centre national va s'ouvrir à Poissy d'ici peu pour la formation des bénévoles et des arbitres. C'est très positif. Mais l'arbitre doit être courageux.

- **Modification du tronc commun** : agréée par le Comité Directeur.

➤ **CNC** (Laurent Vaissiere)

- Les clubs ont jusqu'au 21 août pour valider leur inscription définitive pour le CNC 2020. Suivant le nombre d'inscrits il est possible que le nombre de journées qualificatives soient réduites notamment en CNCF-2 et CNC 3.

- Pour les finales, Marc Alexandre assurera l'animation pour le Week end du 20 au 22 novembre et Laurent Causse pour le Week end du 4 au 6 décembre.
  - Suite au problème rencontré par un club du CD 32 concernant les conséquences sportives d'une scission de club, ce point sera ajouté dans le règlement 2021.
- **CNPJP – Etat d'avancement** (Xavier Grande) : **une** réunion sur le montage financier du Centre National s'est tenue le 22/07/2020 : des actions et démarches d'obtention de subventions régionales / départementales sont menées par Xavier Grande et Michel Poggi. Une étude de possibilité de création d'une société immobilière et / ou le passage via SAOS question TVA est envisagée.
- **Communication – Pétanque Tour** (Gérard Chevalier)
- L'étape du Pétanque Tour des Sables d'Olonne est reportée en 2021 en raison des contraintes sanitaires importantes imposées par la préfecture et le déplacement de l'évènement sur le terrain de la pétanque sablaise loin de la mer et des touristes.
  - L'étape de La Crau est maintenue et celle d'Epinal est en négociation pour le nouveau site.
- **Coupe de France** (Didier Schmitt)
- Les responsables du site nous sollicitent pour organiser la Finale 2021 des 20-21 Mars 2021 au VENDESPACE. Le Comité Directeur n'acceptera qu'à la condition que le CD85 y contribue et nous apporte son aide. Un courrier va partir de la fédération avec réponse exigée au 15 Août 2020.
  - Le démarrage actuel de reprise de la Coupe de France se passe bien.
- **Discipline** (Michel Poggi)
- Affaire Grandet - Mail du CR Nlle Aquitaine (affaire Grandet) : le résultat pour l'affaire Grandet ne nous est pas favorable, le juge nous reproche le non envoi du dossier à l'avocat de monsieur Grandet. Il semble que notre article 13 ne soit pas bon et qu'il faille le remettre à jour. De plus nous sommes condamnés à verser 1200 euros à l'intéressé. Demande de cette aide financière à la FFPJP.

*Réponse : Le Comité Directeur décide, tout en comprenant votre déception quant au jugement qui vous est défavorable, de ne pas donner suite à la demande d'aide financière partielle ou totale correspondante au montant de 1200€ d'intérêt dus par le CR l'intéressé. Notre décision est notamment motivée par le fait que la fédération, par le biais de Xavier Grande, vous avait recommandé d'accepter la conciliation qui vous était proposée.*

- Nous sommes mis aux prudhomme par François Grange dans l'affaire disciplinaire le concernant.

➤ **Ethique** (Michel Poggi)

Maître Ange TOSCANO, avocat au barreau de Marseille, anciennement avocat de la FFPJP sous la mandature de Claude AZEMA est d'accord pour prendre la présidence de la Commission d'Ethique contre une rémunération de 1500 euros par dossier.

*Décision : Michel Poggi lui posera la question d'application de cette somme par réunion de commission et non par dossier avec délai de réponse pour le Comité Directeur de septembre.*

- **Formation** : William Roux a convoqué une les Présidentes / Présidents de Régions à une réunion d'information en visioconférence le MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020 De 18H-19H30

➤ **Gestion numérique et informatique fédérale** (Michel Le Bot)

- Pour mémoire :
  - Besport traite la partie « recherche » pour mon club près de chez moi.
  - Assoconnect est un outil de gestion clubs/comités.
  - Notre plate-forme aura des vocations multiples (prise de licence en ligne, inscriptions aux compétitions, suivi des résultats, formation, archivage, intranet, liaison Geslico, compte personnel licencié/dirigeant, etc...)

Une réunion du GT est programmée en fin de l'été (Michel Le Bot).

➤ **Jeunes** (DTN) : Organisation du Trophée des Pépites (réf mail du 24/07/2020). Il reste à faire le choix entre Ste Livrade et St Pierre les Elbeuf → test à faire avec Florence Trelu

➤ **Médicale** (Jean-Pierre IANNARELLI)

- Mail Sport sur prescription médicale\_Offre\_Formations\_CRDTOS\_2020 du 07/07/2020 (Jean-Pierre Iannarelli)
- **11ème édition Sentez Vous Sport** de septembre

Une communication a été faite à tous les CD et CR et aussi pour diffusion auprès de leurs clubs du cahier des charges pour les demandes de labellisation des événements à cette édition SVS qui se déroulera sur tout le mois de septembre.

Propositions d'organisation d'événements par la FFPJP dans les domaines scolaire, carcéral et de l'entreprise. (DTN, Veronique et Laurent)

Participation au Village Sentez Vous Sport :

Dossier de demande de participation de la FFPJP envoyé au CNOSEF. Date : 26  
et 27 septembre sur le parvis de l'hôtel de ville à Paris Les  
représentants fédéraux qui animeront le stand : Yann Rousval et Sylvie Lafon.  
Activités proposées : Initiation pétanque par petits groupes Horaires :  
12h à 18h

En semaine entre le carcéral, entreprise et DTN et la FFPJP participe au village en initiation (Yann Rousval & Sylvie Lafon)

Demande de la présence d'un Sportif sur liste HN avec une rémunération.  
Demande comme l'an passé de la création d'un terrain de pétanque. Prévoir  
un envoi du siège : goodies, kakemonos, matériel....

Décision : Accord du Comité Directeur pour le budget demandé pour l'action Sport Santé pour l'achat du matériel (moins de 2000€).

▪ **Action Sport et Santé mise en place avec l'Hôpital de l'Hôtel Dieu à Paris.**

Action menée par Yann Rousval et Sylvie Lafon.

Convention signée entre l'Hôpital de l'Hôtel Dieu et le CR de l'IDF. Budgétisation de cette action par une subvention de l'ANS, le CR IDF et la FFPJP pour le matériel (?).

Cette action se déroulera au Action au « CIMS » de l'hôtel Dieu.

Le Centre d'Investigations en Médecine du Sport (CIMS) prend en charge toutes les pathologies, médicales et traumatologiques, en rapport avec la pratique d'un sport ou d'une activité physique. Nous concernant il développe des programmes de réhabilitation par l'activité physique adaptée (APA) pour les patients déconditionnés en affection de longue durée.

Il est centre ressources « Prescri'Forme » pour l'ARS et la DRJSCS et a le label des « Maisons Sport Santé » du Ministère des Sports.

Le CIMS travaille en collaboration avec l'INSEP et la Fédération Française de Football dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire.

Programme d'activités :

Le cycle de 16 "Ateliers Découverte" à l'Hôtel Dieu s'inscrit donc dans le cadre du dispositif « Prescri'Forme » en IDF :

La possibilité au médecin traitant de prescrire UNE activité physique adaptée à ses patients en affection de longue durée (ALD). En parallèle des consultations et exercices "médocosportifs" effectués au CIMS, les "ateliers découverte" ont pour finalité de faire découvrir une APA susceptible d'être pratiquée dans un club en dehors de l'Hôpital.

Programme :

16 séances étalées du 9 septembre au 3 février 2021

Atelier – Les fondamentaux posturaux et les règles élémentaires de la pétanque 9 septembre 2020

Atelier – La préparation physique 16 septembre 2020

Atelier - Le point glissé 23 septembre 2020

Atelier - Le rôle du balancier dans le tir 30 septembre 2020

Atelier – Le point en demi donnée 7 octobre 2020

Atelier –La sortie de main dans le tir 4 novembre 2020

Atelier –Le point en portée 18 novembre 2020

Atelier - Le tir de précision – A1 25 novembre 2020

Atelier - La stratégie 2 décembre 2020

Atelier - Le tir de précision – A2 9 décembre 2020

Atelier - Le combiné 16 décembre 2020

Atelier - Le tir de précision – A3 6 janvier 2021

Atelier –La respiration 13 janvier 2021

Atelier - Le tir de précision – A4 20 janvier 2021

Atelier - Le mental 28 janvier 2021

Atelier - Le tir de précision – A5 3 février 2021

➤ **Nationaux** (Francis Garrigue)

- **Collectif (s)** - mail de Gérard Beydon du 02/07/2020 : en désaccord avec le collectif des nationaux nous avons créé en AURA une association qui regroupe des organisateurs de grandes manifestations et nous souhaitons être source de propositions envers la FFPJP. Nous sommes également les défenseurs des intérêts de nos partenaires sans quoi rien ne saurait être possible.
- **Reprogrammations**
  - VAR MATIN en cours d'examen par le CR PACA (mail du 30/06/2020) : Suite à notre récent entretien téléphonique, voici l'évolution des événements concernant le NATIONAL VAR MATIN de TOULON, objet d'un précédent
  - Au 1<sup>er</sup> échange à l'issue duquel nous (le Comité 83 et le CR PACA) avons émis un AVIS DEFAVORABLE quant à la date proposée, la nouvelle date qui vient d'être arrêtée par l'organisateur, sur nos recommandations, mérite un AVIS FAVORABLE tant du Comité 83 (que je viens de recevoir ce matin) que du Comité Régional. En l'absence de concurrence avérée sur les calendriers officiels FFPJP aux 14, 15 et 16 novembre 2020.

Décision : avis favorable

- CD84 / CR PACA (mails du 23/07/2020) : le Comité Directeur entérine le refus des 2 organes déconcentrés de réattribuer les concours en Jeu Provençal des 20 au 24 août 2020 (Régional + National + complémentaires) de la Boule Sud Luberon à la Boule Touraine à La Tour d'Aigues.

Décision : avis défavorable

- Les modifications du calendrier des nationaux sont systématiquement reportées sur le site officiel de la FFPJP, onglet Évènements, agenda concours nationaux 2020.
- **Délégations** :
  - Palavas les Flots : Véronique BAJOLLET remplace Loïc FUENTES.
  - Supranational jeu provençal de Draguignan : Francis GARRIGUE
  - Supranational pétanque de Gréoux les Bains : Jean-Pierre IANNARELLI
- **Semaine de solidarité** (Laurent Vaissiere) : la note transmise à nos organes déconcentrés connaît déjà un très bon retour et des projets d'actions déjà programmés. Concernant l'opération casquettes pour le secours populaire, une animation avec des éducateurs du CD 75 aura lieu le samedi 1er août au parc de la Villette de 14h à 17h dans le cadre de Paris Plage.
- **Violences / Honorabilité** (Bernadette TROUBAT) : notre commission « Violences dans le sport » s'est réunie le 16 juillet à 18 h. 30 par visio-conférence.

Une circulaire rappelant les missions de cette commission dont la prévention et le rôle de facilitateur de notre Fédération a été mise au point avec une affiche « Réagir face aux violences » et un « Formulaire de Signalement » que la commission souhaite disponible sur le site fédéral. Enfin des explications sur le contrôle d'honorabilité qui concerne tous les Initiateurs ·trices, Educateurs ·trices, Président ·es, Secrétaires Généraux ·ales, Trésorier ·es généraux ·ales de Clubs, de Comités Régionaux, de Comités Départementaux, des Directeurs ·trices Administratifs ·ves Fédéraux les, les Elu ·es Fédéraux ·ales, toutes personnes qui encadrent.

Pour répondre aux directives ministérielles sur le sujet violences et honorabilité :

- la proposition de modification de nos statuts est en cours,
- l'adaptation de notre demande de licence est finalisée avec des rajouts obligatoires,
- une extraction du fichier Geslico est nécessaire, contact sera pris par Didier Schmitt avec notre société et M. REBIBO pour mise à jour, obtention et transmission des données demandées. Un devis sera également demandé à Eric REBIBO (Didier Schmitt) en vue de demandes de subventions qui sont possibles.
- la Secrétaire Administrative Laure sera la personne habilitée à transmettre le fichier au SI Honorabilité et à recevoir les éventuelles incapacités, en liaison avec la responsable de la Commission,
- le code de discipline et sanctions sera modifié.

La circulaire et ses annexes sont validées par le Comité Directeur et seront envoyées aux CR et CD pour transmission à tous les clubs. Le formulaire de signalement sera mis sur le site fédéral dans une rubrique « Violences dans le sport ».

D'autre part, le CNOSF doit proposer des formations. Le Président Joseph Cantarelli doit interroger le CNOSF sur notre intention de nous entourer de « Colosse aux pieds d'argile ». Une affiliation à cette association qui a une convention d'objectifs avec le Ministère des Sports pourrait être notre structure support d'accompagnement et de toutes nos formations.

- Point d'étape Convention nationale de prévention des violences dans le sport - Mercredi 1er juillet 2020 14h30 (mail CNOSF du 01/07/2020)

- Mission d'inspection générale- Questionnaire sur les violences sexuelles dans le sport- FEDERATIONS (mail de IGESR \* du 03/07/2020) : réponse à donner pour le 14 Septembre 2020 (Bernadette Troubat)

(\*) IGESR = Inspection Générale de L'Education du Sport et de la Recherche)

## H. INTERVENTION DE LA DTN

### ➤ Relations Internationales

- Suite aux demandes de collaboration avec les pays africains de notre ministère nous avons avis favorable de ce dernier pour traiter avec Madagascar, Bénin, Guinée et Maroc qui lui dépend de sa reconnaissance d'affiliation avec la FIPJP.
- Un projet de coopération franco – québécoise est également envisagé avec le Canada (Consulat général de France à Québec)

### ➤ Colloque 2021 : 20-21 Janvier 2021

### ➤ Dossiers de la DTN

THEMATIQUE	COMMENTAIRES DOSSIERS D.T.N.
SUIVI ADMINISTRATIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement de date du SEMINAIRE sur Marseille du 14-16 septembre 2020</li> </ul>
Subventions FFPJP/ANS Corentin DUTERME	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir compte-rendu de la commission d'attribution des subventions FFPJP/ANS 2020. Modifications partielles suite à des remarques de l'ANS sur la dotation spécifique aux clubs.</li> <li>• 12 000€ supplémentaire pour le déploiement de l'ANS.</li> </ul>
Professionalisation P. RODRIGUEZ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bretagne : Thomas GOURLEY</li> <li>• Grand EST : Frédéric Machnik</li> <li>• Finalisation organisation recrutement/contrat de travail ...</li> <li>• Recrutement en cours pour la région Centre Val de Loire.</li> </ul>
Livre AUBERT BASE INITIATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour de juillet 2020. SAOS peut imprimer la nouvelle version.</li> </ul>
DOCUMENTATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la rédaction du livret de compétence (B.T.N.)</li> <li>• Communication autour de la Carte passerelle (A.M.) à toutes les EDP sur Besport... Chacun peut mettre à jour ses informations. Actuellement 135 EDP se sont inscrites</li> </ul>
FORMATION FEDERALE Roux William	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visio sur les formations professionnelles ... légère déception sur les présents par rapports aux inscrits</li> <li>• Préparation de la formation de graphiqueur / Délégué. (Réfèrent formation Gestion Concours Didier Schmitt ?).</li> <li>• Demande de Maintien de l'inscription du DESJEPS au RNCP.</li> <li>• Proposition de visio avec les régions sur les formations 2/09/2020 à 18h00</li> </ul>
HAUT NIVEAU	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination trophée des Pépites + Choc des champions</li> <li>• CHOIX DU LIEU DU TROPHEE DES PEPITES : ST LIVRADE pourrait être retenu si le problème technique de Wifi peut être contrôlé.</li> </ul>
Actions internationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation des actions sur 4 pays africains (Madagascar, Guinée, Bénin et le Maroc avec les restrictions FIPJP)</li> <li>• Préparation de la réponse à l'appel à Projet sur les relations Franco-Québécoise.</li> <li>• Formation en visio avec la Hongrie par Florence TRELLU.</li> </ul>
LOGICIEL PETANQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiement du développement à 50% en attendant la mise à jour ultime et dotation des outils de suivi (Code de bridage et fichier client)</li> <li>• Les Facturation des achats des versions seront faites par la DTN avec les recettes dans la DTN</li> </ul>

<b>C.N.F.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction de la prévision d'occupation du CNF pour les activités de la DTN.</li> </ul>
<b>Lutte contre les Violences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de la commission nationale sur les violences sexuelles</li> <li>• Rédaction de l'enquête ministérielle.</li> </ul>
<b>S.S.S.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur les modalités d'encadrement des SSS. Avec les statuts d'autoentrepreneur pour les nouveaux encadrants non professionnalisés à la FFPJP.</li> </ul>

## I. PROCHAIN COMITE DIRECTEUR

**Comité Directeur & Conseil National** : 25-27 Septembre 2020 au siège de la FFPJP (sauf évènement extraordinaire). Début de séance le vendredi matin à 08 :30.

La Secrétaire Générale Adjointe, Corine Verola,

Le Président, Joseph Cantarelli,


